



JOURNALIER-COMMISSIONNAIRE AUXILIAIRE/JOURNALIÈRE- COMMISSIONNAIRE AUXILIAIRE

Service des loisirs | Concours 2024-41-EXT

À propos de la Ville de Boisbriand

Située à la porte d'entrée de la région des Basses-Laurentides, Boisbriand offre une panoplie d'activités communautaires, culturelles et sportives à plus de 27 000 citoyens. Ville à caractère résidentiel, commercial et industriel, sa situation géographique privilégiée, au carrefour des autoroutes 13, 15 et 640, est un atout considérable. Boisbriand charme par son offre de services, ses espaces verts et son accessibilité aux berges de la rivière des Mille Îles.

L'engagement, l'intégrité, le respect et l'équité sont au cœur de l'identité et de la culture organisationnelle.

Boisbriand, une ville à proximité des grands centres où il fait bon vivre au rythme de nos vies!

Principaux rôles et responsabilités

Sous l'autorité de la régisseuse loisirs, logistique, la personne effectue le transport d'équipements et accomplit diverses tâches manuelles.

- Effectue des courses et livre des marchandises, des matériaux, du courrier, etc.;
- Transporte, installe, entretient et remise des appareils, du mobilier et des équipements;
- Prépare, ouvre et ferme les locaux et bâtisses en fonction des activités du service;
- Prépare, entretient et nettoie les sites extérieurs et édifices municipaux reliés aux activités du service;
- Effectue l'inventaire des équipements et jeux dans les sites et locaux du Service des loisirs;
- Modifie et installe les affiches pour les activités à venir;
- Sensibilise les citoyens sur la réglementation en vigueur lors d'activités spéciales;
- Complète des formulaires et rapports lorsque requis;
- Utilise et opère divers petits équipements, outils et appareils reliés à ses activités;
- Conduit des véhicules inférieurs à 4 500 kg ainsi que la plate-forme élévatrice; remplit une fiche de vérification préventive.

Qualifications, compétences et exigences recherchées

- Diplôme d'études secondaires (DES);
- Minimum de six (6) mois d'expérience dans un poste similaire;
- Permis de conduire classe 5, valide;
- Bonne maîtrise du français, parlé et écrit;
- Bonnes habiletés et dextérité manuelle, capacité à travailler physiquement;
- Aptitudes à travailler en équipe.

Salaire, horaire et avantages

Le salaire horaire est établi en fonction de la convention collective en vigueur, soit 28.85 \$/heure. L'horaire de travail est de 79,50 heures par période de deux (2) semaines. L'entrée en fonction est dès que possible.

Pour postuler

La personne intéressée à poser sa candidature doit s'inscrire sur le site Internet de la Ville de Boisbriand : www.boisbriand.ca/emploi et joindre son curriculum vitae et sa lettre d'intérêt dans les meilleurs délais.

Nous remercions toutes les personnes qui poseront leur candidature. Toutefois, seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées. Le processus de sélection pourrait comprendre un (ou des) test(s) en complément de l'entrevue.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez communiquer avec le Service des ressources humaines au 450 435-1954 poste 7233. À la Ville de Boisbriand, nous valorisons la diversité et l'inclusion. Nous invitons donc les femmes, les Autochtones, les minorités visibles et ethniques ainsi les personnes handicapées à soumettre leur candidature.